

15 décembre 2023

ACCESSIBILITÉ

Panthea.live Chrysalide transforme l'expérience des déficients auditifs

A regarder comme ça, tandis que le public entre dans la salle de la Condition Publique de Roubaix, ce n'est guère spectaculaire. Un peu comme la distribution des audioguides à l'entrée d'un musée, sinon que la jeune fille très attentive distribue d'assez étranges lunettes. Ou des casques, ou parfois des téléphones, voire une tablette. De l'extérieur, Panthea.live Chrysalide n'a rien de spectaculaire. Pourtant, la jeune fille vient de paramétrer des lunettes pour qu'un sourd profond puisse assister à la pièce *Hartaqāt* (Hérésies), de Lina Majdalanie et Rabih Mroué donnée dans le cadre du festival Next. Un interprète en langue des signes française (LSF) apparaîtra dans le champ de vision. Après lui, un néerlandophone peut se présenter et demander, au choix, une paire de lunettes pour lire les sous-titres dans sa langue, sous-titres de la pièce (elle est en partie en arabe et donc traduite par projection sur écran) qui lui seront alors traduits autant que les propos des comédiens. Un déficient



Les lunettes permettant de faire apparaître le traducteur en langue des signes.

visuel, quelle que soit la nature de son handicap, peut obtenir une audio-description ou des sous-titres agrandis. « Nous avons la possibilité de répondre à une très grande partie de ce qui fait obstacle à la réception d'une œuvre », explique Pierre Laly, chargée de la coordination général de Panthea.live Chrysalide : « Il n'y a pas vraiment de limite technique au système. Nous avons déjà pu proposer onze langues différentes pour un même spectacle ».

Un système mature

En s'appuyant sur les capacités de leur logiciel de surtitrage, les deux entreprises – une allemande, une française – qui se sont réu-

nies pour ce projet ont ainsi développé un dispositif qui permet aux publics de choisir comment ils souhaitent être soutenus par la technologie et même, simplement, où se placer dans une salle. L'État, via la Caisse des dépôts dans le cadre du dispositif Expérience augmentée du spectacle vivant, soutient le projet, ce qui permet l'achat des lunettes (Epson), le développement du logiciel et la production. Sans cette aide le système n'aurait pas pu démarrer. « Aujourd'hui, le système est arrivé à une certaine maturité. Le coût est certes non négligeable – (environ 20 000 euros par production) mais il varie selon ce que l'on veut faire. Il y a des dépenses incompressibles, par exemple le tournage du doublage en langue des signes, mais plus il est envisagé en amont, moins il est lourd », précise Pierre Laly. La mise à disposition par représentation coûte 1 500 euros, ce qui couvre l'opératrice qui aide à paramétrer le matériel et un régisseur technique. Un surcoût, mais qui permet, à terme, à vraiment tout le monde d'aller au théâtre. ● **Philippe Verrière**